

Argelliers

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES N°14 - MAI/JUIN 2014

Le 23 mars 2014, vous m'avez renouvelé votre confiance et je tiens à vous en remercier. La nouvelle équipe municipale est composée de 5 élus sortants et de 10 nouveaux élus. Je les remercie et les félicite pour leur engagement et je sais pouvoir compter sur leur implication, leur enthousiasme, leur volonté et leur détermination à réussir. Elle s'est immédiatement mise au travail car les dossiers urgents ne pouvaient attendre : élaboration du budget, Plan Local d'Urbanisme, organisation des rythmes scolaires... Elle travaille également et s'organise pour que se réalisent les actions allant dans le sens de son engagement et de l'intérêt général. La richesse d'un village, ce sont les hommes et les femmes qui y vivent. Grâce à leur diversité d'âge, de cultures, d'origines, de conditions sociales mais aussi grâce à leurs engagements citoyens, associatifs, culturels, ils font l'Argelliers de demain. Avec eux, il nous appartient de le rendre possible.

Le Maire
Georges Pierrugues

**A noter
sur votre agenda**

Vendredi 6 juin 2014
Cinéma

Mercredi 25 juin 2014
Journée des Ados

Samedi 28 juin
Total Festum

Samedi 19 juillet 2014
Grand Prix cycliste
Argelliers Jazz'Festival
Grand feu d'Artifices



Réhabilitation des ruelles et places du centre ancien.



CONSEIL MUNICIPAL



De gauche à droite : en haut : Jérôme FAUCHARD, Aurore ANDUGARD, Simon JANSANA, Yvan CABASSUT, Didier CHABIN
 En bas : Serge MASSOL, Anne ROUQUETTE, Valérie FABREGUE, Chrystel PREVORS, Georges PIERRUGUES, Chantal MIRANDE,
 Alain CHARPENTIER, Thierry TORRES, Pierre MAS, Bernard DRON.

LES COMMISSIONS COMMUNALES

COMMISSION FINANCES ET OPTIMISATION DES MOYENS

Serge MASSOL, Christel PREVORS, Aurore ANDUGAR, Chantal MIRANDE.

COMMISSION URBANISME

Anne ROUQUETTE, Alain CHARPENTIER, Didier CHABIN, Valérie FABREGUE, Bernard DRON.

COMMISSION ENVIRONNEMENT/CADRE DE VIE

Simon JANSANA, Thierry TORRES, Bernard DRON, Alain CHARPENTIER, Jérôme FAUCHARD, Pierre MAS, Didier CHABIN.

COMMISSION VIE SCOLAIRE ET EDUCATIVE

Yvan CABASSUT, Aurore ANDUGAR, Thierry TORRES, Chantal MIRANDE.

COMMISSION DE LA COMMUNICATION ET DE L'INFORMATION

Pierre MAS, Aurore ANDUGAR, Chantal MIRANDE, Serge MASSOL

COMMISSION CULTURE, FÊTES ET CÉRÉMONIES

Serge MASSOL, Jérôme FAUCHARD, Yvan CABASSUT, Anne ROUQUETTE, Simon JANSANA, Chantal MIRANDE

COMMISSION APPEL D'OFFRES

Yvan CABASSUT, Didier CHABIN, Bernard DRON, Valérie FABREGUE.

CCAS

Georges PIERRUGUES, Anne ROUQUETTE, Simon JANSANA, Jérôme FAUCHARD, Thierry TORRES.

Le Maire est Président de toutes les commissions.

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MARS

Simon JANSANA est nommé secrétaire de séance. En qualité de doyen des membres du Conseil municipal, Bernard DRON préside le début de séance.

Election du Maire et des adjoints

A l'issue de l'élection à bulletins secrets du Maire puis, présidée par celui-ci, à l'élection des adjoints, la composition du conseil municipal est la suivante :

Georges PIERRUGUES : Maire

Anne ROUQUETTE : 1er adjoint

Yvan CABASSUT : 2ème adjoint

Serge MASSOL : 3ème adjoint

Simon JANSANA : 4ème adjoint

Bernard DRON : Conseiller

Thierry TORRES : Conseiller

Pierre MAS : Conseiller

Aurore ANDUGAR : Conseillère

Alain CHARPENTIER : Conseiller

Valérie FABREGUE : Conseillère

Chantal MIRANDE : Conseillère

Christel PREVORS : Conseillère

Didier CHABIN : Conseiller

Jérôme FAUCHARD : Conseiller

Désignation des membres élus au conseil d'administration du CCAS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, fixe le nombre de membres du CCAS à 8 (4 titulaires et 4 suppléants issus du Conseil Municipal, et 4 membres issus de la société civile). Au niveau du Conseil municipal, sont nommés :

Georges PIERRUGUES (Président),

Simon JANSANA (titulaire),

Jérôme FAUCHARD (titulaire),

Thierry TORRES (titulaire),

Anne ROUQUETTE (titulaire),

Yvan CABASSUT (suppléant),

Christel PREVORS (suppléante),

Valérie FABREGUE (suppléante).

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Le CCAS de la Commune d'Argelliers est un établissement public administratif. Il instruit les demandes de l'aide sociale légale, mais il va encore plus loin en mettant en place un dispositif d'aide sociale facultative. Il anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune en liaison avec les institutions publiques (Etat, Département, Caisse d'Allocations Familiales) ou privées (associations).

Pour les personnes en situation précaire, il instruit les demandes de RSA et se charge de leur accompagnement social.

Il réalise l'analyse des besoins sociaux. Il est administré par un Conseil d'administration dont le maire est président de droit.

Sur la commune, les membres représentant la société civile nommés au conseil d'Administration du CCAS sont : Valérie Calça, Patrice Lorthiois, Georges Beaujean, Philippe Andugar

TRAVAUX CENTRE ANCIEN



Commencés début février, ces travaux très importants ont envahi l'ensemble des rues et ruelles du village. Après la reprise de toutes les adductions d'eau individuelles, la mise en souterrain d'une partie du réseau électrique ainsi que celle d'une partie du réseau d'évacuation des eaux pluviales, les terrassements des rues se sont répandus dans tout le village. Les premiers caniveaux en pierre taillées ont été mis en place et, aujourd'hui, les nouveaux revêtements en béton désactivé réalisés.

Une deuxième réunion publique s'est tenue le 24 mars 2014 afin d'associer les riverains à ces travaux. L'implantation de deux arbres a été supprimée et les jardinières, ont été traitées au cas par cas au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

Ceux-ci doivent se terminer prochainement par la pose de poubelles équipées de «toutounettes» et Argelliers aura son centre du village transformé.

La circulation et le stationnement y sont toujours interdits et probablement prolongés pour un parfait séchage du revêtement.

BUDGET 2014

Mercredi 30 Avril a eu lieu, en séance publique du Conseil Municipal, la présentation et le vote des budgets primitifs 2014 (M14 et M49).

BUDGET M14 :

Le budget de fonctionnement est contraint et maintient son équilibre.

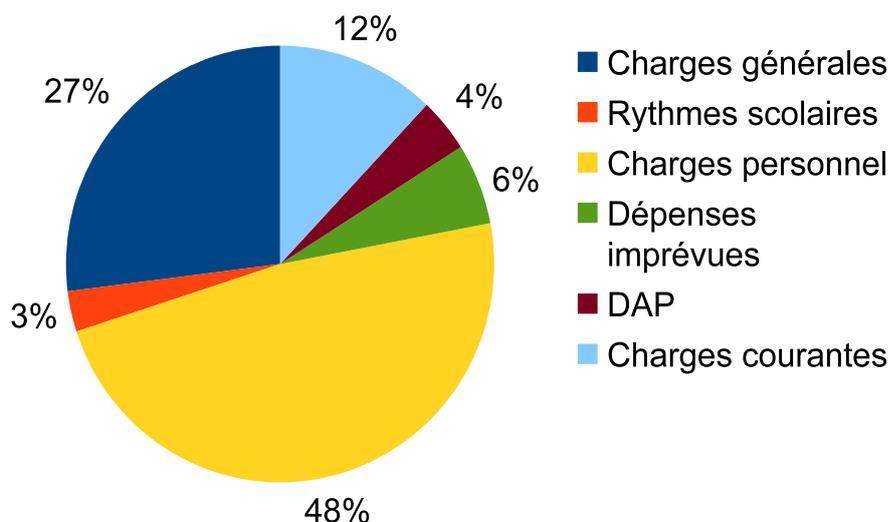
2014, c'est avant tout une baisse des recettes : les dotations et participations baissent de près de 16 %, les produits de service (locations...) de 28 %. Dans ce contexte, le différentiel entre 2013 et 2014 accuse une baisse des recettes. Le montant des recettes attendues en 2014 est de 762 990 €.

Les dépenses augmentent légèrement entre ces deux mêmes années.

Elles trouvent leur point d'équilibre avec les recettes à 762 990 €, dans les 3 directions conformes à nos engagements :

- nous avons réservé 20 000 € en prévision de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires.
- 40 671 € sont inscrits en charge courante dans une rubrique « dépenses imprévues et provisions ».
- 100 000 € sont inscrits pour un virement à la «section Investissement» du budget, cela pour abonder les prévisions inhérentes à la réalisation du projet de groupe scolaire

Répartition des charges 2014



En conclusion : les charges sont maîtrisées et tiennent compte des incertitudes.

L'ensemble de ces facteurs a pour incidence une nette diminution de l'épargne brute (capacité à l'autofinancement) malgré une démarche volontaire en matière d'économies et de responsabilités des acteurs.

Ainsi, les budgets des commissions «Environnement et Cadre de Vie», « Festivités et Cérémonies » devront se satisfaire d'un budget significativement réduit. Cependant, une régie «Bibliothèque» est créée afin de donner une réelle autonomie de gestion dans une enveloppe déterminée. Les dépenses en matière d'eau, électricité,

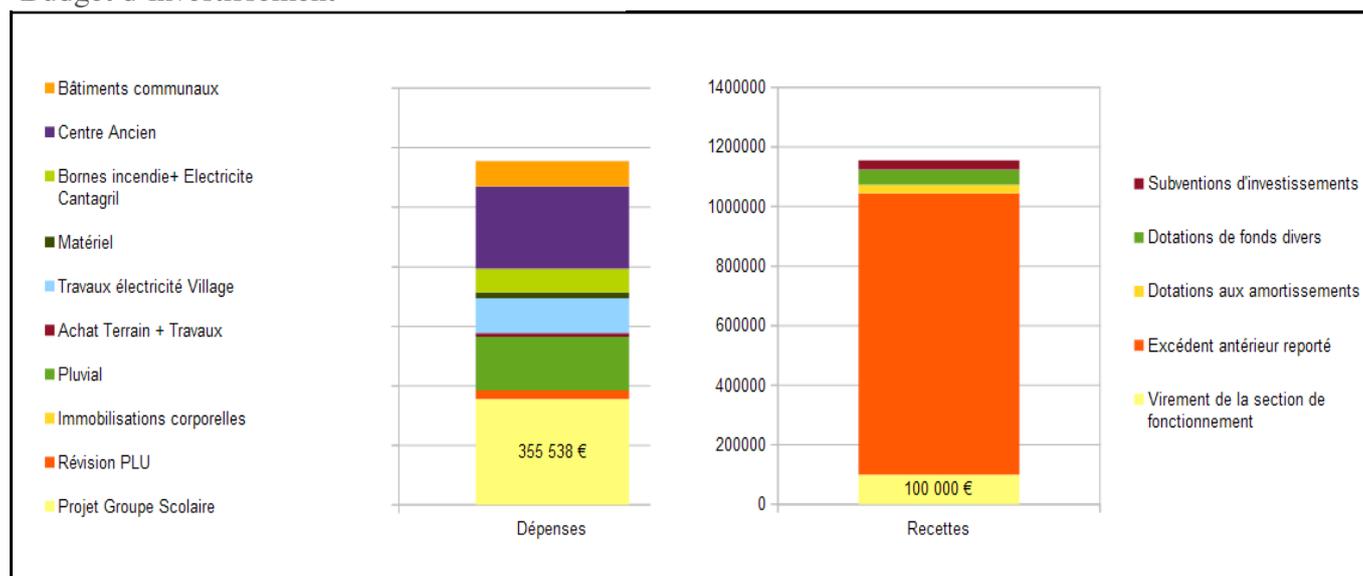
téléphone, etc., ainsi que les subventions sont et seront scrupuleusement analysées afin d'en extraire les impératives sources d'économie.

Le budget d'Investissement maintient et ajuste toutes les dépenses engagées par la précédente équipe.

Les recettes d'investissement actuellement connues dégagent une différence à répartir positive qui permet d'ores et déjà de prendre en compte et d'initier le financement du projet de groupe scolaire. Les recettes et les dépenses s'équilibrent ainsi à 1 155 268 €.

BUDGET 2014

Budget d'investissement



Taux d'imposition :

La commission Finances et Optimisation des Moyens a proposé au conseil municipal le maintien des taux pour l'exercice 2014, à savoir :

- taxe d'habitation : **9,98%** ;
- taxe foncière propriétés bâties : **14,95%** ;
- taxe foncière propriétés non bâties : **70,78%**.

Ce choix a été validé à l'unanimité par le Conseil Municipal, le 30 Avril 2014.

BUDGET M49 :

La M49 est une des nomenclatures comptables propre aux collectivités territoriales.

En l'occurrence, il s'agit du **budget d'ASSAINISSEMENT**.

Section

de fonctionnement :

Les recettes et les dépenses sont équilibrées à 76 319 €.

Les premières sont en augmentation de 7,23 % essentiellement grâce au report de l'excédent antérieur. Les dépenses sont proportionnellement en augmentation mais il s'agit d'un choix destiné à la constitution de réserves.

La redevance d'assainissement est constituée d'une part fixe et d'une part variable appliquée sur la consommation de l'utilisateur. La première est de 155 €, la seconde de 0,15 € par m³.

La commission a proposé au conseil Municipal d'initier une augmentation d'1% de la part fixe afin d'anticiper les aménagements, extensions et travaux à venir.

Le Conseil Municipal a validé ce choix, la part fixe passera donc à 156,55 € au 1^{er} janvier 2015.

Section d'exploitation :

L'équilibre est assuré entre recettes et dépenses à 104 632,00 €.

L'ensemble des documents (M14 et M49) est consultable en mairie sur demande.

*La commission Finances et Optimisation des Moyens
Mai 2014.*

RÉPARATION AUVENT LOCAL TENNIS

Des travaux de réparation vont être réalisés sur le local du tennis. Menaçant de céder, la poutre supportant l'auvent va être remplacée par une poutre béton.

Après la consultation de plusieurs devis pour la réalisation des travaux, c'est l'entreprise Jean Marc Bonnal, la mieux disante qui s'est vu confier ce marché.

ADIEU AUX SOPHORAS

Suite à la chute d'une grosse branche nous avons dû par mesure de sécurité faire expertiser l'ensemble des sophoras bordant la départementale au niveau de La Place. Il s'est avéré que tous menaçaient à court et moyen terme de chuter sur la voie publique.

C'est l'entreprise FAGES de Murles qui a été chargée de les abattre, les souches quant à elles ont été éliminées par un rognage en profondeur.

DIVAGATION DES CHIENS



La divagation et les crottes de chiens sur la voie publique et notamment dans le centre du village sont un problème récurrent. Nous rappelons que les propriétaires sont tenus de garder leur chien chez eux et sont priés d'utiliser les sacs plastique mis prochainement à leur disposition pour ramasser les crottes de leur gentil toutou. Un beau village c'est déjà un village sans crottes !

PLUVIAL ROUTE DE PUECHABON



Les travaux de réalisation du bassin d'infiltration de 2800m³ récupérant les écoulements d'eaux pluviales de la route de Puéchabon au niveau des lotissements du Mas 1 et 2 sont aujourd'hui terminés.

L'impasse ayant fait l'objet d'une cession gratuite par les riverains est aujourd'hui une voirie communale. La pose de 5 lampadaires ainsi qu'un nouveau revêtement de la voirie sont venus clore ces travaux.

Il ne reste plus qu'à baptiser cet impasse et apposer la nouvelle numérotation pour que les riverains puissent déplacer leurs boîtes aux lettres au droit de leurs entrées.

CANTAGRILS : PANNEAUX D'AFFICHAGE

Des panneaux directionnels vont être posés sur les départementales depuis le village jusqu'à Cantagrils. Deux panneaux sur la départementale à l'entrée de Cantagrils mentionneront «Cantagrils, commune d'Argelliers».

De même, des panneaux portant le nom des rues vont être mis en place. Les noms de rue sont choisis par les habitants de Cantagrils.

La municipalité va implanter à l'entrée de Cantagrils un panneau d'affichage municipal ainsi qu'un plan de l'ensemble du hameau.

Cela permettra d'orienter plus facilement et plus rapidement tous les services, livraisons ou services de secours, qui devront se rendre dans Cantagrils.

LAGUNAGE

Lors du procès verbal de réception des travaux d'extension le 31 mai 2012, la commune a décidé, sous les conseils de son maître d'œuvre, de prononcer la réception avec réserves de ce marché public.

La Commune a donc mis en demeure, par l'intermédiaire de son avocat, la société ERE de procéder à la réfection de ces différents points afin qu'elle puisse procéder à la levée des réserves.

Par une lettre en date du 6 décembre 2013, la société ERE a répondu à la Commune en reconnaissant certains désordres et en considérant que ceux-ci relevaient de la responsabilité décennale des constructeurs et notamment de son sous-traitant la société JEAN ROGER.

Aujourd'hui la Commune souhaite mettre un terme à l'incertitude concernant l'existence et l'origine des désordres ayant donné lieu aux réserves émises à la réception et déterminer les éventuelles responsabilités.

A cette fin, elle n'a donc aucun autre choix que de solliciter du Tribunal Administratif la réalisation d'une expertise contradictoire.

ANCIENS COMBATTANTS



Ce 8 mai s'est tenu dans notre commune la traditionnelle cérémonie commémorative marquant, par l'annonce de la capitulation des armées de l'Allemagne nazie, la victoire des Alliés et la fin de la Seconde Guerre Mondiale en Europe. Après l'office en l'Eglise, officiels, anciens combattants et public se sont rendus en défilé jusqu'au monument aux morts où a eu lieu le dépôt de gerbe. Le discours de Monsieur le Maire, reprenant le message de Monsieur Kader Arif, Ministre délégué aux Anciens Combattants a été suivi par celui de Monsieur Gabriel Cantier, président de l'association



des Anciens Combattants puis de quelques minutes de recueillement.

Le groupe s'est ensuite retrouvé à la Salle Vert Paradis où le Conseil Municipal offrait un apéritif au public ainsi qu'aux membres de l'association qui profitaient de cette magnifique journée ensoleillée pour partager ce moment de retrouvailles autour d'un repas convivial.

NOUVELLE IMPASSE

A la demande de Monsieur le Maire, les habitants de l'impasse se sont réunis afin d'attribuer un nom à l'impasse du MAS II devenu aujourd'hui voirie communale. L'ensemble s'est entendu sur un nom occitan caractéristique de la flore de nos garrigues : l'«aphyllante de Montpellier ». Celle-ci se nomme également : «œillet bleu» ou «jonc fleuri », mais c'est sa dénomination occitane de «bragalou», qui a été retenue.

Les résidents se sont donc prononcés à l'unanimité pour : «l'impasse du Bragalou».

Une lettre de confirmation a été adressée à Monsieur le Maire afin qu'il officialise la dénomination par l'installation d'un panneau et qu'il soit attribué un numéro à chaque habitation de l'impasse, les résidents s'engageant en retour à mettre en place une nouvelle boîte aux lettres.



PRINTEMPS ARTISTIQUE ARGELLIÉRAINS



En 2013, sous l'égide de l'association MONARC de Montarnaud et de Laurent DELOIRE artiste peintre

Argelliérais se tenait le 1er Printemps Artistique Argelliérais.

Reconduit cette année et désormais inscrit dans les manifestations culturelles de la commune, il a accueilli un grand nombre d'artistes de qualité. Peintures, pastels, sculptures et arts décoratifs étaient présentés au public dans la très belle salle Saint Etienne.

La municipalité remercie l'association MONARC et Laurent DELOIRE de l'organisation sans faille de ce Printemps Artistique et c'est avec plaisir que nous les retrouverons en 2015. Elle tient également à remercier l'ensemble des artistes exposants qui nous ont présenté leurs œuvres pendant les 3 journées de ce printemps.

A noter
sur votre agenda

SAMEDI 31 MAI

Dîner dansant «Rouge et Blanc»

19h30, Salle Vert Paradis
Organisé par l'association JAVA

VENREDI 6 JUIN

Cinéma

20 h 30 : Salle Vert Paradis
**Qu'est-ce qu'on a fait
au bon dieu ?**



MERCREDI 25 JUIN

Journée des Ados

10h, Salle Vert Paradis

SAMEDI 28 JUIN

Salle Vert Paradis
Total Festum

LUNDI 14 JUILLET

14h, Local Tennis
Concours de Pétanque
21h, Cour de la mairie
Mini concert

Organisé par l'association les 3A

SAMEDI 19 JUILLET

**Grand Prix cycliste
d'Argelliers**
Argelliers Jazz Festival
Grand Feu d'Artifices
La Place

AGENDA ASSOCIATIF

Association JAVA

SAMEDI 31 MAI

Dîner dansant «Rouge et blanc» à la salle Vert Paradis, à partir de 19h30, Réservation avant le 22 mai auprès de Ghislaine Pequignot : 04.67.57.34.33 .

En septembre :

Excursion annuelle, petit train jaune des P.O.

SAMEDI 13 DÉCEMBRE

Dîner et soirée dansante, salle Vert Paradis.

Et toute l'année :

- Ø De la gymnastique douce le lundi à 14h30 et le vendredi à 9h30, à la salle Vert Paradis.
- Ø Des jeux de société (scrabble, ramis, belote, suivant les centres d'intérêt des participants et en fonction de leur nombre) le mardi et le vendredi à partir de 14h30 à la salle J.A.V.A.(près de l'église sur la route principale).

LES 3 A

LUNDI 14 JUILLET

Concours de Pétanque, au local tennis, à partir de 14h. Modalités d'inscription : un résident d'Argelliers par équipe. 10€ la mise. Belles récompenses aux vainqueurs.
À partir de 21h, **mini concert** dans la cour de la mairie avec buvette sur place.

Et toute l'année :

- Ø Du tennis enfants/adultes les mardis et mercredis apres-midi ;
- Ø Du théâtre pour les enfants à partir de 6 ans tous les jeudis soirs ;
- Ø Du Kung fu pour les enfants de 8 à 16 ans ;
- Ø Du rock adulte, le mardi soir.

Les 3A recherchent désespérément un responsable pour le Ping Pong (salle Vert Paradis) pour le lundi soir de 20h30 à 22h00. Quatre tables de ping pong sont gracieusement prêtées par la commune. Vous êtes intéressés, contactez Laurent au 06.03.68.45.50.

LA CHORALE CANTAGARRIGUES

Début des répétitions le mercredi 10 septembre 2014 à la salle Vert Paradis de 20h30 à 22h30. Répertoire très varié. Il manque des voix basses.

La responsable et chef de chœur : **Françoise GOMEZ au 04 67 57 45 30**

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La bibliothèque vous accueille
le vendredi de 16h à 19h.

INFOS UTILES

Horaires d'ouverture des déchetteries

Aniane

Tous les jours - sauf Mercredi et Dimanche
de 9h à 12h 30 et 14h à 17h 30

Montarnaud

Tous les jours
Sauf lundi et Dimanche
de 9h à 12h 30 et 14h à 17h 30

Ouverture du secrétariat de la Mairie

Tous les matins de 9h à 12h

Lundi après-midi de 14h à 19h
Jeudi après-midi de 17h à 19h

Journal d'informations municipales de la commune d'Argelliers N° 14

MAI/JUIN 2014

Responsable de la publication :
Georges Pierrugues
Commission Communication :
Aurore Andugar, Pierre Mas,
Serge Massol, Chantal Mirande,
Georges Pierrugues.

MAIRIE D'ARGELLIERS

Tél. 04 67 55 65 75

Fax. 04 67 55 54 17

E.mail : mairie.argelliers@wanadoo.fr

Site internet : www.argelliers.fr